



Constructeur qui fait le mort

Par **Vickhr**, le **12/03/2019** à **16:02**

Bonjour !
Nous avons fait construire notre maison avec un constructeur assez connu et décrié.
Bref. Nous avons emménagé après pas mal de soucis le 23 Février 2018. Nous avons fait un courrier sous les 8 jours demandés, avec AR, stipulant les choses qui n'allaient pas.
Or, nous sommes le 12 Mars 2019, les réserves ne sont toujours pas levées... Nous avons beau appeler, on nous dit oui oui on attend des devis, et rien de plus. C'est comme ça depuis novembre. Nous avons vécu notre deuxième hiver sans chauffage effectif. Et oui...
J'aurais des tas de choses à dire, du coup je répondrais volontiers à vos questions, la mienne étant : Quels recours avons-nous ? qu'est ce que nous pouvons faire sachant que dans le contrat, les réserves doivent être levées dans les un an suivant la réception de la maison ?
On est à bout ... et bien sûr ils ont notre chèque des 5%, sur lequel nous ne pouvons pas faire opposition !
Bonne journée, merci d'avance...
Vicky